

Commission permanente du Conseil général du 15 mai 2008

Une délibération de cette réunion de la Commission permanente concernant la délégation de Pascal Popelin

Convention avec les associations exerçant des actions éducatives en milieu ouvert, leur permettant d'exercer également des actions éducatives à domicile

Cette convention permettra de privilégier les actions éducatives contractuelles et administratives, avant l'éventuelle intervention judiciaire, dans le cadre de la politique de prévention en direction des enfants et des familles en difficulté.

Deux autres affaires examinés au cours de cette réunion concernait le canton de Livry-Gargan

Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Livry-Gargan pour la réalisation du projet d'insertion urbaine du tram-train T4 (ligne des Coquetiers)

Le Conseil général va aménager les abords de la ligne de tram-train T4 reliant Bondy à Aulnay-sous-Bois en passant par Livry-Gargan et mise en service en novembre 2006. Des arbres d'alignement seront plantés de part et d'autre de la voie lorsque l'emprise le permet. A défaut, les espaces résiduels seront aménagés en gazon avec un système d'arrosage automatique. Une piste cyclable sera aménagée et raccordée à la piste cyclable du canal de l'Ourcq à Sevran. Le projet prévoit aussi le remplacement ou le renforcement de l'éclairage public si nécessaire et l'adaptation de la signalisation tricolore lumineuse aux nouveaux carrefours. Le montant global des travaux est estimé à 13 000 000€ TTC, financés à 76% par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 23% par le Conseil régional d'Ile-de-France (au titre de l'aménagement d'un itinéraire cyclable) et 3% par Réseau ferré de France. La durée des travaux est estimée à deux ans pour l'ensemble du projet dont le démarrage est imminent.

Acquisition d'un terrain à Livry-Gargan en vue de la réalisation de la voie nouvelle

Le Conseil général poursuit les acquisitions foncières nécessaires au bouclage de la voie nouvelle (future allée Lucie-Aubrac) entre les tronçons déjà réalisés (depuis le rond point du golf de la Poudrerie jusqu'à l'avenue Maurouard et depuis le rond-point de la RN3 jusqu'au boulevard Robert-Schuman). La réalisation du tronçon allant de l'avenue Maurouard à l'avenue Voltaire devrait démarrer très prochainement. La réalisation du tronçon allant de l'avenue Voltaire jusqu'au boulevard Robert-Schuman est programmée courant 2009.